

AGENCE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE DE L'YONNE

Délibération n° CA-2022-07

Portant information des mouvements de personnels au sein de l'ATD

Date de convocation : 7 mars 2022

Sous la présidence de Monsieur Magloire SIOPATHIS, Vice-président de l'Agence Technique Départementale de l'Yonne.

Le président de l'ATD Jérôme DELAVAULT étant excusé.

Collège des Conseillers Départementaux

Présents

- Mme Colette LERMAN, Conseillère Départementale de Joux-la-Ville ;
- M. Philippe BURIER, Conseiller Départemental de Joigny ;
- M. Jean-Pierre RAOUT, Conseiller Départemental de Charny ;
- M. Jean-Luc GIVORD, Conseiller Départemental de Sens 2;

Excusés

- Mme Delphine GREMY, Conseillère Départementale du Gâtinais en Bourgogne ;
- Mme Arminda GUIBLAIN, Conseillère Départementale d'Auxerre 2 ;
- M. Gilles ABRY, Conseiller Départemental du Coeur de Puisaye ;
- M. Gérard ANDRE, Conseiller Départemental de Saint-Florentin ;
- M. Christophe BONNEFOND, Conseiller Départemental d'Auxerre 3 ;
- M. François BOUCHER, Conseiller Départemental de Migennes ;
- M. Christian DESCHAMPS, Conseiller Départemental du Gâtinais en Bourgogne ;
- M. Pascal HENRIAT, Conseiller Départemental d'Auxerre 4 ;
- M. Jordan HEITZMANN, Conseiller Départemental d'Avallon ;
- M. Lionel TERRASSON, Conseiller Départemental de Villeneuve-sur-Yonne ;

Collège des Communes et Établissement Publics de Coopération Intercommunale

Présents

- Mme Dominique CHAPPUIT, Commune de Rosoy ;
- M. Claude DEPUYDT, Commune de Flogny-la-Chapelle ;
- M. Jean-Claude DENOS, Commune de Courson-les-Carrières ;
- M. David GARNIER, Commune de Valravillon;
- M. Didier MOREAU. Commune de Béon :
- M. Didier MORLE, Commune de Chemilly-sur-Yonne;
- M. Richard ZEIGER, Commune de Joigny;



Excusés

- Mme Sylvie CHARPIGNON, PETR de l'Avallonais;
- Mme Jeannine JOUBLIN, Commune de Mailly-la-Ville;
- M. Dominique BOURREAU, Commune de Villeneuve-la-Guyard ;
- M. Alain DE CUYPER, Commune de Ligny-le-Châtel
- M. Jean-Marc DICHE, Commune d'Ancy-le-Franc;
- M. Roger PRIGNOT, Commune de Pourrain ;
- M. Olivier RAUSCENT, Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan;
- M. Gilles SACKEPEY, Commune d'Etivey;

Vu les articles 14 et 15 des statuts :

Vu la délibération n° CA-2015-07 par laquelle le Conseil d'Administration a créé le tableau des emplois ;

Vu les délibérations n° CA-2016-07, n° CA-2016-24, n° CA-2017-08, n° CA-2017-16, n° CA-2018-07, n° CA-2018-22, n° CA-2019-15 et n° CA-2021-14 par lesquelles le Conseil d'Administration a modifié le tableau des emplois ;

Vu l'arrêté n° 2021-17 du 17 décembre 2021, portant délégation de signature du président au viceprésident de l'ATD, Magloire SIOPATHIS,

Considérant que le Conseil d'administration peut délibérer valablement dans la mesure où le quorum fixé à 10 membres est atteint,

Considérant la demande de mobilité de M. Florent NICOLAS.

Sur proposition du président de séance,

Le Conseil d'Administration est informé et prend acte :

- de la mutation au 1^{er} février 2022 de Monsieur Pierre DELPEUT au sein de l'ATD au poste de responsable du pôle patrimoine ;
- du placement en position de détachement sortant au sein de la fonction publique d'État de Monsieur Florent NICOLAS pour une durée d'un an à compter du 01 mai 2022;
- > de l'ouverture à la mobilité des postes suivants :
 - Chargé(e) d'opérations en bâtiments (2 postes);
 - Chargé(e) d'opérations en voirie et espaces publics (1 poste).

1 5 AVR. 2022

Le Vice-président de l'Agence Technique Départementale, par délégation,

Magloire SIOPATHIS

- Transmis au représentant de l'État le : 2 2 AVR. 2022

- Notifié aux intéressés le :2.5. AVR. 2022

Annexe à la délibération n° CA-2022-07

